

## LADDA 1676-16

Quand le devoir cruel par une dure loy  
Me fait languir en vostre absence,  
Vous ne souffrez pas tant que moy :  
Mais, belle Iris, en recompense,  
5 Lorsque je voy vos yeux si charmans & si doux,  
Je ressens mille fois plus de plaisir que vous.

## Quand le devoir cruel



Vand le devoir cruel par une dure  
loy Me fait lan- guir en vostre absen- ce, Vous ne souffrez

Poète

ANONYME

Compositeur

ANONYME

Effectif général

ut1, fa4

Notes sur la musique

Ut Majeur, 3

1676

Source

A  $\frac{6}{8}$  [sans titre], dans *Livre d'airs de différents auteurs, XIX*, Paris, Robert Ballard, 1676, f. 16<sup>v</sup>-17, F-Pn/ Rés Vm<sup>7</sup> 283 [11]

## **Édition moderne des « Livres d'airs de différents auteurs » (LADDA)**

**Extrait de : Anne-Madeleine Goulet, *Paroles de musique (1658-1694)*.**

***Catalogue des « Livres d'airs de différents auteurs » publiés chez Ballard (Wavre, Mardaga, 2007)***

**Avec l'aimable autorisation des éditions Mardaga**